

Garder la mémoire des expositions

suite au démantèlement d'un site chimique avec expositions aux CMR, en particulier le MCV.

Avec la crise, les fermetures d'entreprises se multiplient, vous allez nécessairement rencontrer ce problème.

En 2001 les entreprises doivent réaliser des fiches d'exposition aux CMR et une attestation d'exposition en fin d'activité.

Les archives d'une l'usine ne recouvrent que les 10 dernières années d'activité.

Conclusions

Avant la fermeture de l'entreprise il faut trouver les moyens de conserver cette mémoire et les documents les plus pertinents.

Etablir un protocole précis de recherche de ces documents.

**Les entreprises ne vous
aideront pas.**

**Il faut parfois se battre pour
défendre ses convictions !!!**
